

# CHRISTIE'S

## Index sur l'égalité Professionnelle Christie's France

### *Christie's gender equality index in France*

Pour Christie's, l'égalité Femmes-Hommes constitue une part importante de notre stratégie d'Équité, de Diversité et d'Inclusion.

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et son décret d'application du 8 janvier 2019 ont précisé les modalités d'évaluation des pratiques en entreprise afin de supprimer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes en entreprise.

Conformément aux dispositions légales, Christie's France a ainsi procédé à l'évaluation de ses pratiques en la matière pour l'Unité Economique et Sociale de Christie's France.

**Au titre de l'année 2025, le résultat de l'index est de 55/100.**

Christie's France veillera à la mise en œuvre d'un plan d'actions nécessaire pour faire évoluer ces indicateurs dans le cadre de ses engagements en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Voici le détail des points obtenus sur chaque indicateur en 2025 pour l'UES Christie's France

Année 2025		
	points obtenus	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération(en %)	0	40
2- écart de taux d'augmentations individuelles	35	35
3- pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité	15	15
4- nombre de salarié du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Total des indicateurs calculables	55	100
<b>INDEX ( sur 100 points)</b>	<b>55</b>	<b>100</b>

